Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

Observatoire des cours Oasis
Collection d'espaces récréatifs végétalisés

École élémentaire Émeriau

ACCOMPAGNEMENT CAUE

École élémentaire
15e arrondissement
2022


Vue générale de la cour | © CAUE de Paris

Description du projet

L'école élémentaire Émeriau est située dans le 15e arrondissement, dans la zone du Front-de-Seine, quartier situé le long de la Seine juste en aval de la Tour Eiffel. Ce quartier a la particularité d'être construit sur le modèle de l'urbanisme sur dalle, et possède une grande concentration d'immeubles de grande hauteur. Cette zone est très urbanisée et ne possède que peu d'espaces verts. Près de l'école, quelques squares de taille moyenne sont accessibles, ainsi que l'île aux Cygnes et une partie des quais de Seine.

L'école élémentaire est mitoyenne d'une école maternelle, dont la cour a été transformée en cour Oasis en 2020 et fait aussi l'objet d'une fiche dédiée sur l'Observatoire.

Le projet de cour Oasis se base sur les usages observés dans la cour, déjà partitionnée en deux espaces, calme et sportif, tout en diversifiant l'offre ludique de la cour et en proposant de nouveaux supports d'activités. Le projet permet de rouvrir un passage entre les deux écoles (maternelle et élémentaire).



Plan de préconisations | © CAUE de Paris

Descriptif détaillé

Gestion de l'eau

- Une partie de la cour, d'environ 200 m², a été désimperméabilisée et aménagée avec des matériaux naturels.
- Un récupérateur d'eau de pluie collecte les eaux de toiture du réfectoire, et peut être utilisée pour l'arrosage des plantations pédagogiques.
- Deux fontaines d'eau potable ont été installées de part et d'autre de la cour.

Biodiversité

- Plusieurs jardinières pédagogiques ont été installées le long des façades des classes, permettant d'avoir un espace de plantation dédié à chaque classe.
- Plusieurs massifs ont été plantés, notamment sur un talus faisant office de promontoire pour les enfants.

Aménagements ludiques

- Grand mur d'escalade couvert
- Cabane ludique en bois
- Hutte végétale vivante (structure métallique et plantes grimpantes)
- Espace de regroupement pour la classe dehors
- Assises
- Estrade
- Parcours et terrain sportifs

Galerie



Vue de la cour avant travaux | © CAUE de Paris



Le terrain de sport a été maintenu à son emplacement ; le revêtement de sol a été repris. | © CAUE de Paris



Des jardinières avec banc intégré ont été installées le long des façades du bâtiment, et sont entretenues par les élèves. | © CAUE de Paris



Un espace de regroupement, ainsi que des assises et tables, permettent de diversifier les activités et de faire classe dehors. | © CAUE de Paris



La zone naturelle et désimperméabilisée est dédiée à des activités calmes, avec les tables et l'estrade comme supports. | © CAUE de Paris



Des grimpantes se sont emparées de la hutte métallique et créent un cocon feuillu. | © CAUE de Paris



Les deux cabanes offre des ambiances et possibilités de jeu différentes, et permettent à chacun de trouver sa place. | © CAUE de Paris



Un grand mur d'escalade a été installé dans la partie couverte de la cour ; il est utilisé pendant les récréations autant que pendant les cours d'EPS. | © CAUE de Paris

Tableau comparatif

Type d’espace	Surface en m² avant	Surface en m² après
Surfaces imperméables	663	451
Surfaces perméables	0	212
Surfaces plantées	0	31

Points forts

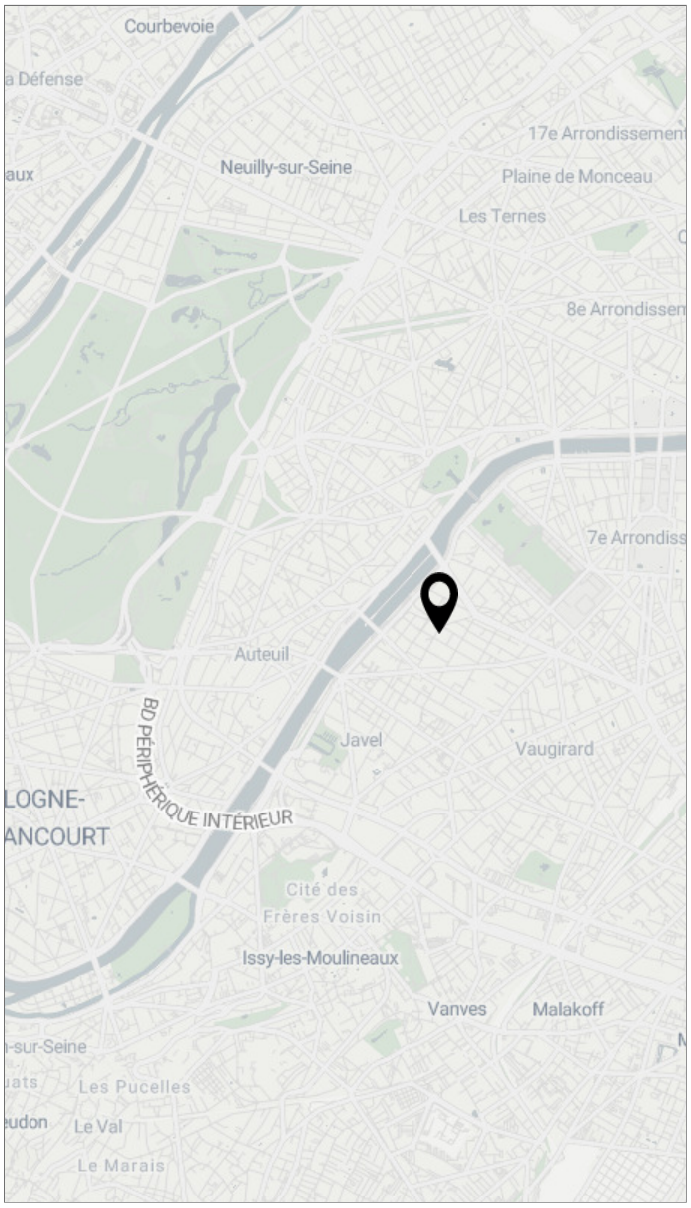
Le projet permet de nouveaux usages sportifs dans la zone naturelle (cross).
La répartition des usages est claire et le rythme de chaque zone est bien compris par les enfants.

Points faibles

Les protections des zones plantées, puis certaines plantes elles-mêmes, n’ont pas résisté.
La zone la plus exposée a conservé son usage sportif et n’a pas pu être rafraîchie par de nouveaux arbres.

Mentions techniques

Programme	École élémentaire
Année de livraison	2022
Lieu	10, rue Émeriau, 75015 15e arrondissement
Surface totale	663 m²
Montant de l'opération	-
Montant des travaux	-
MOE	Direction des Constructions Publiques et de l'Architecture de la Ville de Paris
MOA	Direction des Affaires Scolaires de la Ville de Paris
Entreprise(s)	Jean Lefebvre
Projet accompagné par le CAUE départemental	ACCOMPAGNEMENT CAUE
Cour accessible en dehors des horaires scolaires ?	Non
Projet subventionné	Non



Action(s) de concertation menée(s)

– ateliers de sensibilisation et de co-conception avec les enfants
– ateliers de co-conception avec les équipes

Fiche projet exportée le 04/08/2026 à 21:21 depuis le site de l'Observatoire des Cours Oasis accessible ici : www.observatoire-oasis.fr

c|a.u.e de Paris Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement

UIA URBAN INNOVATIVE ACTIONS

European Union European Regional Development Fund